

**CERTIFICAT D'ENGAGEMENT NECESSAIRE A L'ACQUISITION D'UN ARBRE OU
ARBUSTE PAR LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE GIVORS.**

Le présent certificat implique le respect des règles suivantes de la part du preneur :

- L'arbre est offert sans garantie. Il devra être planté à l'intérieur des limites de la propriété visée par l'adresse fournie lors de l'inscription qui se limite au territoire de la commune de Givors.
- En deçà d'une hauteur de 2 mètres, les arbres et arbustes devront être plantés à une distance minimale de 50 cm de la limite de propriété ; au-delà de cette hauteur, la distance minimale est portée à 2 mètres.
- La hauteur prise en compte est celle à l'âge adulte et non celle du jour de la plantation, sans tenir compte du dénivelé. Les distances précitées s'apprécient au centimètre près entre la limite de propriété et l'axe médian du tronc, et non celle l'écorce extérieure.
- La commune se réserve le droit de vérifier le respect des présentes conditions.
- Le preneur a la diligence de répondre à l'enquête d'évaluation de l'opération organisée par la commune.

Date limite de réception des candidatures le vendredi 4 novembre 2022 inclus

NOM :

PRENOM :

Adresse postale :

Mail :

Téléphone :

- Je certifie habiter à Givors et être le propriétaire du terrain qui recevra l'arbre (ou à défaut je fournis l'autorisation expresse du propriétaire).
- Je conserve un exemplaire du certificat d'engagement.
- Je m'engage à **respecter** les règles de plantations conformément aux textes en vigueur ; à **suivre** la formation pour la plantation d'un arbre qui aura lieu le samedi 26 novembre 2022 à l'issue de laquelle me sera remis mon arbre ; à **effectuer** les tailles et l'entretien nécessaire au bon développement de l'arbre.
- Je coche l'espèce que je souhaite acquérir (sous réserve de disponibilité en pépinières) :

Arbres fruitiers :

- Pommier
- Abricotier
- Poirier
- Prunier
- Figuier

Arbustes adaptés aux petits espaces :

- Noisetier
- Framboisier

- J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées pour le traitement de la demande ci-dessous. Les destinataires de ces données sont uniquement les agents de la commune en charge du Développement Durable pour traiter ma demande ainsi que l'organisme de formation. Mes données sont conservées pour une durée adaptée à l'accomplissement du service demandé. Je dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de celles-ci en m'adressant à protectiondesdonnees@ville-givors.fr.

PIECES A FOURNIR

Dans tous les cas le présent certificat complété, daté et signé.

Si vous êtes propriétaire :

- Justificatif de propriété
- Photocopie de la pièce d'identité

Si vous êtes locataire :

- Autorisation de plantation du propriétaire
- Justificatif de propriété du propriétaire
- Justificatif de domicile du locataire
- Photocopie de la pièce d'identité

Fait le :
Signature

A :